

Fiche

Les **pronoms** forment une classe grammaticale à part entière. Il s'agit de mots qui remplacent ou désignent une chose, un être ou encore une idée. On les utilise à la place d'un nom ou d'un autre pronom.

- Le pronom personnel présente dix-huit formes courantes différentes.

Formes non accentuées			Formes accentuées
Sujet	COD	COI/COS	
je	me	me	moi
tu	te	te	toi
il	le	lui	lui
elle	la	lui	elle
nous	nous	nous	nous
vous	vous	vous	vous
ils	les	leur	eux
elles	les	leur	elles

- Le pronom personnel a aussi :

- deux formes réfléchies : *se, soi* ;
- deux formes invariables : *y, en*.

- Attention : il ne faut pas confondre *le, la, les, l'* articles définis avec *le, la, les, l'* pronoms personnels COD. Pour ne pas te tromper, regarde le mot qui suit. S'il s'agit d'un verbe, ce petit mot est forcément un pronom personnel COD.

Julie a commandé une part de clafoutis en dessert. Le serveur l'apporte avec un grand sourire.

Dans cet exemple, *l'* est suivi de la forme verbale *apporte*. *L'* est donc un pronom personnel qui remplace le GN « part de clafoutis » et qui occupe la fonction de COD du verbe *apporter*.

- Les pronoms personnels des 1^{er} et 2^e personnes désignent l'émetteur et le récepteur.

Ce sont des **indices de la situation d'énonciation**.

Ceux de la 3^e personne représentent un mot ou un groupe de mots déjà cité. Ce sont des pronoms **substitués** qu'on emploie pour éviter des répétitions.

Le ministre arrive. On le photographie. On lui parle.

Il fait des déclarations importantes.